

DJILLALI LIABES [*]

Rente, légitimité et statu-quo : quelques éléments de réflexions sur la fin de l'Etat- providence

I - De quelques problèmes de méthode

Il peut paraître étrange – en tout cas inhabituel – de mettre côte à côte deux groupes de notions (rente/légitimation, consensus et statu-quo) qui semblent appartenir à deux champs théoriques que tout a séparés, à deux disciplines qui sont "enseignées" dans deux institutions différentes sans réelle possibilité de dialogue ou d'une confrontation des "trames d'intelligibilité" que chacun des deux groupes de termes organiserait.

Cet article voudrait tenter cette confrontation, dans la mesure où l'on va s'interroger sur les effets de connaissance – de sens ? – que cette dernière provoquerait. Il va s'agir, dès lors, de questionner le champ que leur articulation active constituerait et qui serait, en propre, économie politique. Il me semble que l'on ait oublié – refoulé – ce que présuppose et implique "l'objet" de l'économie politique : cet objet serait mise en évidence de l'aspect éminemment social et politique de tout processus économique en ce sens que rapports de pouvoir et de domination et modes de légitimation (de ces rapports) y seraient constitutivement présents et structurants. par nature. Formulé d'une autre façon, l'objet de l'économie politique serait, à mon sens, l'étude des rapports de forces sous lesquels l'on produit et consomme, échange et répartit des biens matériels – des "ressources matérielles et humaines" – propres à satisfaire des besoins socialement validés / "déterminés".

1. 1. La notion de rente et ses effets de sens

S'il est une notion devenue évidente à force d'être familière, c'est bien la notion de rente. Cette catégorie "domestique", traduite au quotidien dans une série de stéréotypes, organise aussi bien le discours étatique actuel que l'imagerie populaire. "Regda outmangé" et la "fin de l'Etat-providence" en seraient en quelque sorte les deux pointes extrêmes.

La rente, comme catégorie, idéologème, pseudo-concept, fait partie de notre paysage conceptuel familier et, dans la plupart de ces cas, l'on ne s'interroge pas vraiment sur les sens qu'évoquerait sa formulation.

Par exemple, si l'on essayait, dès l'abord, de définir le premier terme de notre intitulé – la rente – l'on se heurterait, inévitablement à son mode de répartition, en ce qu'elle renverrait, presque immédiatement, à des mécanismes redistributifs, qui "affleuraient" pour ainsi dire, et

presque jamais, aux conditions de sa "production" comme catégorie économique ; elle renverrait encore moins aux groupes sociaux ou aux "agents généraux" qui président à cette production.

En d'autres termes, paraissant s'insérer tout "naturellement" dans des rapports de circulation-distribution, la rente refoule les rapports de production qui font qu'elle soit ce qu'elle est, pour ne laisser émerger que la crête, i-e les biens matériels, le développement, la croissance, les signes extérieurs de la modernité que l'on a pu acheter grâce à elle.

Mais, en ces moments de crise, le refoulé refait surface et les interrogations, qui se font plus fondamentales, portent désormais, au delà des modes et des processus de répartition "visible", comptable, de la rente, sur les mécanismes de partition de la Société qui ont été au fondement de ces modes et de ces processus.

L'autre expression, qui lui est "traditionnellement" connotée, le passage d'une "économie de rente à une économie du travail", défi de cette fin de millénaire, demande elle également à être élucidée. L'un des effets de sens, spontané pour ainsi dire, que produirait cette expression paradigmatique serait que les choses sérieuses ne font que commencer, que des rapports sociaux de production (puisque l'on va "produire") doivent être mis en place et que l'exploitation du travail productif et la valorisation du capital deviennent la règle de la société.

Fermeture d'une parenthèse donc, d'une période d'expérimentation sociale, d'une phase de croissance relativement "neutre" aux plans économique, social et politique, dans la mesure où toutes les couches constitutives de la société – certaines plus que d'autres – ont semblé tirer profit de la stratégie de croissance fondée sur la valorisation de la rente.

Cet effet de sens peut "glisser" : nous aurons alors des discours et des attitudes quasi-cathartiques. La première victime, montrée du doigt, me paraît être sans conteste la classe des producteurs, accusée de ne pas être ce qu'elle doit être et de se comporter comme cette classe oisive, tant décriée par les classiques. Je crois cependant que tous ces effets de sens de "surface" sont organisés par un idéologème central, à la formidable redondance, et qui est celui de l'Etat distributionniste-rentier. Cet idéologème a parasité toutes les analyses en leur point nodal, celui des rapports Etat-Société. Le premier résultat de ce parasitage a été de ne voir que cette catégorie-rente, alors que d'autres catégories, relevant d'approches différentes, mais complémentaires (l'approche historique ou celle des institutions par exemple) auraient montré la très forte congruence - un recouvrement quasi-parfait et tout à fait troublant - entre les "invariants" historiques, ces tendances lourdes, et les modes présents de gestion de l'Etat et de la Société. Le second résultat, plus grave à mon sens, a été de considérer l'Etat comme entité achevée, au sens de l'Esprit hégélien, en ce qu'il est le sujet de l'acte de distribuer (la rente). Et, tout comme le Geist hégélien, l'Etat se trouve être un sujet, préexistant à l'acte même qui le constitue comme tel ; l'on s'interdit par là même de se poser le problème qui me semble fondamental, celui du procès de constitution de l'Etat et de son actuelle

"fermeture" relative (comme édifice institutionnel, comme complexe d'appareils, comme groupe social enfin) en rapport avec l'état de la société, l'histoire et les pesanteurs de la formation sociale, le rôle conglutinant de la rente, le procès d'industrialisation et d'urbanisation et les modes d'insertion dans les grandes divisions du monde.

Même à n'être que des effets de surface, ces stéréotypes, tous liés à la notion de rente, dessineraient néanmoins ce que J. P. Faye appellerait une "cartographie", rendant énonçables – et acceptables (par les dominés) – "certaines décisions ou certaines combinaisons dans les décisions". (J. P. Faye, Langages totalitaires, Hermann, Paris, 1977, p. 9.)

1. 2. De la notion au concept de rente : donné naturel et rapports de pouvoir

La littérature économique contemporaine et les théories du développement ont parlé d'abondance de la rente, de son rôle dans la croissance des pays du Tiers-Monde, de la facticité de cette même croissance etc... Il n'est point besoin d'y revenir.

Il me semble cependant, et là je paraphrase à peine Marx (le Capital, Livre III, Tome 3, Ed. Sociales, 1967, Paris, p. 8) que l'on n'ait rien dit de nouveau depuis les Classiques (beaucoup plus Ricardo et Marx qu'Adam Smith). En en reprenant la lecture, l'on s'aperçoit que le concept de rente s'articule sur celui de propriété (foncière, sur les mines, les cours d'eau etc...) ; le rapport social dont elle est le présupposé et le résultat produit un groupe social "rentier" ; de plus ce rapport est écartelé entre la logique productive et la logique de distribution/répartition ; de là son caractère ambigu ; de là également cet effet de refoulement de la logique productive, alors que la rente en procède.

M'appuyant sur une lecture de Marx, je développerai ces arguments dans l'ordre.

a) – Le premier problème concerne la caractérisation du concept de rente : "tous les types de rente ont cependant ceci de commun que l'appropriation de la rente est la forme économique sous laquelle se réalise la propriété foncière (...) Certains individus sont propriétaires de parcelles déterminées du globe ; ce propriétaire peut être le représentant d'une communauté, comme par exemple en Asie, en Egypte etc..." (Marx, le Capital, op. cit., p. 26).

Après l'avoir définie comme "plus-value, le produit du surtravail" (id. p. 26), Marx va cependant rappeler que "le montant de la rente n'est nullement déterminé par l'intervention du bénéficiaire, mais par le développement du travail social sur lequel il n'a aucune part et qui ne dépend nullement de son action" (id. p. 28).

De ces passages, je retiendrai trois idées qui me paraissent fécondes :
– La première a trait à la rente comme forme de réalisation économique d'un rapport de propriété. Sans ce rapport, condition minimale, pas de

rente. C'est parce qu'il est propriétaire des richesses du sol et du sous-sol que le représentant de ces communautés modernes, les Nations, l'Etat politique donc, est rentier. C'est cette qualité qu'il fait valoir dans ses rapports au marché mondial (sous quelque forme qu'elle pût revêtir). C'est cette qualité qui le fait prévaloir dans ses rapports à la société, même sous sa forme transfigurée, fantasmagorique. Au fondement de la rente, un monopole sur une portion déterminée du globe, lequel, lorsqu'il est exercé effectivement devient la condition de la "centralité".

– En second lieu, ce groupe social rentier, qu'il soit collection d'individus ou le représentant d'une communauté est dans une situation d'étrange extériorité par rapport aux conditions qui président à sa "réalisation" comme groupe social, i.e, à la réalisation – dans et par les progrès du travail social en oeuvre ailleurs, le marché mondial en l'occurrence – de cette relation de propriété. Le groupe social rentier est donc, par essence, loin d'être l'entrepreneur général, innovateur, créateur d'une socialité originale, ayant prise sur le mouvement des marchandises; tout au contraire, il procède de ce mouvement de marchandises, par "amarrage" et subordination^[1].

– Enfin, considérée sous un autre angle, cette situation d'extériorité est essentielle à comprendre, dans la mesure où elle va servir à expliquer les modes de gestion de l'économie, du travail et de la société mis en oeuvre par l'Etat rentier. En bref, – ce point sera développé plus en avant – les rapports Etat/société, surtout les rapports à l'économique, la base matérielle de la société, ne prennent que rarement, sinon jamais, la figure double de "l'immanence - extériorité", telle qu'en oeuvre dans les pays du Centre "productif". En d'autres termes, l'économique des formations sociales rentières^[2], est mû, fondamentalement, par une logique hétéronome, qui ressortit au politique. Cette subsomption n'est pas accessoire, elle est constitutive de ce qui est en oeuvre au plan des espaces productifs et de la sphère des échanges, dans le cadre des frontières nationales naturellement.

b) – Le second problème aura trait à la nature des rapports sociaux qui structurent une formation sociale à Etat rentier. La question centrale, qui courrait en filigrane sous le problème de la caractérisation de la rente pourrait être formulée de la façon suivante : sous quelles conditions des rapports de distribution, fondés sur une rente-monopole étatique peuvent-ils tenir lieu de rapport de production, c'est-à-dire en assumer la fonction structurante de l'ensemble du système social ? L'élucidation de cette situation de lieutenance permettra le passage à un autre type d'analyse, celui de la détermination de la nature sociale de l'Etat rentier, et, en premier lieu, du groupe social qui en constituerait le noyau actif.

Il est évident qu'un tel questionnement n'est pas seulement en rapport avec la base économique de la Société (ceci pour reprendre la métaphore topologique classique). L'on aurait pu penser, parce que la rente a été définie plus haut comme une fraction métamorphosée de la valeur, que cette fonction structurante était circonscrite à l'espace économique. Au contraire, cette structuration par la rente, traverse de part en part l'édifice social dans son entier ; elle a réorganisé les

rapports entre les gens ; elle a également bouché les trous de l'idéologie, peut-être même a-t-elle été l'idéologie pratiquée ; elle a enfin légitimé l'Etat, du fait même de son polymorphisme, en faisant corps avec le vieil imaginaire populiste. En disant cela, j'anticipe sur l'argumentation qui va suivre.

Alors, avant de développer tous ces aspects, il faudrait d'abord éclaircir la question des relations rapports de production/rapports de distribution. Suivons encore une fois Marx dans son analyse des rapports de distribution. "Par contre, les rapports de distribution dont il s'agit ici constituent le fondement de fonctions sociales particulières qui, dans le cadre du rapport de production, sont l'apanage de certains de ses agents par opposition aux producteurs directs. Elles confèrent aux conditions de production et à leurs représentants une qualité sociale spécifique. Elles déterminent entièrement le caractère et le mouvement de la production" (idem p. 254).

Bien que toute l'analyse dont sont extraites ces quelques lignes soit consacrée aux "rapports de distribution et rapports de production" [3], tels qu'ils caractérisent le mode de production capitaliste – distribution sociale, distribution des moyens de production, distribution des revenus, – l'éclairage qu'elle apporte est tout à fait inattendu. En effet, la fonction sociale de distribution (qui est) l'apanage de certains des agents sociaux, (dans le cadre du rapport de production – fondamental–) confère aux conditions de production et à leurs représentants une qualité sociale spécifique. Elles déterminent entièrement le caractère et le mouvement de la production. Ce passage n'est pas sans nous rappeler une autre expression, celle de l'introduction de 1857, où il était question "d'un éther particulier qui détermine le poids spécifique de toutes les formes d'existence qui y font saillie".

Deux idées, essentielles à la compréhension de ce qui nous préoccupe ici, sont au travail dans ce passage:

– La première, assez étonnante, confère à un "moment" du procès d'ensemble du capital – un moment dérivé, second (dans la conception général des classiques et de Marx, telle qu'on la trouve dans l'introduction de 1857 ou le Capital) – une fonction "déterminative". Les rapports de distribution, dans le cadre du rapport de production (que l'on ne peut cependant "sauter"), dont ils constitueraient l'autre face, s'autonomisent jusqu'à régler le caractère et le mouvement de la production. La seconde idée, à l'incontestable résonance sociologique, attribue à une fonction sociale, la distribution et à ses représentants une qualité sociale spécifique.

De pareilles formulations ne vont pas sans soulever d'importants problèmes d'analyse. Tout d'abord, l'un des concepts marxistes les plus fondamentaux est ici à l'oeuvre. Je parle du concept de "détermination", qui n'est pas banal, ni une de ces notions périphériques. Il est au coeur de l'analyse marxiste du mode de production puisqu'il est porteur de la loi de causalité telle qu'elle est appliquée à l'histoire des sociétés. Détermination encadrée cependant – conditionnée – puisqu'elle se

meut dans le cadre du rapport de production (le rapport d'exploitation fondamental ?) mais qui va, en retour, régler le mouvement et le caractère de la production. En gros (et là j'interprète au ras du texte), les rapports de distribution "dérègleraient" (règleraient d'une autre façon) les mouvements des différentes fractions du capital, et "altéreraient" le caractère (marchand, comme échange d'équivalents) de la production.

D'autre part, un groupe social - les "représentants" de ces rapports de distribution – va se distinguer des autres, puisqu'il va avoir la maîtrise - de "l'extérieur" des procès productifs – du procès d'ensemble. Cet extérieur peut-être le marché; il peut, et cette hypothèse est la mienne, se confondre avec le politique, ou plus exactement, se fondre dans le politique, ajoutant un "plus" à l'Etat, lui donnant un poids spécifique dans la formation sociale.

1. 3. La rente et ses effets politiques : le dilemme d'une gestion bureaucratique de l'Économie et de la Société

Avant d'aller plus loin, je reprends, en en systématisant la portée analytique, les propositions avancées jusqu'ici.

– Premier élément : la rente. Comme "notion", elle est présente partout et, à ce titre, remplit une fonction idéologique d'importance, une fonction de cimentation et d'intégration sociales, et une fonction de légitimation du système des pouvoirs, grâce et au travers de son instrumentalisation politique.

Comme concept et catégorie d'analyse, son domaine d'extension est à plusieurs registres. La rente est un rapport social, dont le fondement dernier est la relation de propriété (foncière, sur les mines, les cours d'eau etc...) ; ses représentants – ses personnifications historiques – peuvent être une collection d'individus ou l'Etat. Les groupes sociaux dont la rente rapport social est le support n'ont aucune prise sur les progrès de la division du travail, qui se font sans eux ; et lorsque cette division épouse des contours planétaires, l'Etat rentier est toujours dans un rapport d'extériorité et de subordination, ne négociant sa reproduction que dans les limites de ces rapports. L'Etat rentier et le groupe social nodal sont, par le mode de leur insertion dans la division du travail, structurellement dominés.

Au plan interne, la situation du groupe social rentier – ou l'Etat qui en assure la cristallisation dans le mouvement même de son extension – est cependant différente. L'appropriation de la rente, qui constitue une ressource importante et le principal, voire le seul moyen de financement du "développement" est une condition largement permissive de l'autonomisation du niveau politique. Cette appropriation, faisant "système" avec d'autres facteurs – le degré de destruction et d'atomisation de la société, les conditions de l'émergence de l'Etat indépendant, l'imaginaire cultivé de la guerre de libération, l'idéologie sommaire, confuse par bien de ses aspects, des élites, la "culture civique" du peuple, faite de soumission d'accommodation et d'indifférence à la chose publique (politique ?) – sera à la source de

rapports "pervers" entre l'Etat et la Société. L'effet de synergie ultime de cette constellation de facteurs – portés cependant par la rente et travaillés par elle – se cristallisera dans l'image d'une société perdant de plus en plus sa "civilité" et finissant par paraître comme une excroissance, un appendice de la société politique, i.e., du groupe social nodal.

Il ne s'agit pas seulement de métaphore. La gestion étatique se fera sur le modèle de la société hydraulique, faisant appel à la fois à un bureaucratisme coercitif, remplissant tous les pores de la vie économique, sociale et culturelle et à une logique d'accommodation individuelle ou de groupes restreints, l'ensemble rendant éphémère toute action concertée venant de la société, de l'association de quartier à la revendication ouvrière ou politico-culturelle. Ceci étant, le bureaucratisme n'est pas exempt de transformation-adaptation par segmentation(s) ; la verticalité en oeuvre est ramollie en maints endroits, ou bien encore, pour utiliser une terminologie fonctionnaliste, digère quantité de demandes de sa périphérie, mais toujours portées par ses propres segments.

Ce mode de gestion est cependant mortel : l'entreprise de "passification" – au double sens de rendre la société passive grâce à la coercition et de faire durer, grâce à la redistribution de la rente, une paix sociale relative – telle qu'elle est pratiquée depuis près de deux décennies, est à la source d'une socialité d'anomie.

– Second élément : le travail et son statut. A la question principielle posée plus haut sur la possibilité, sous certaines conditions, qu'auraient des rapports de répartition de fonctionner comme, peut-être même d'être (des) les rapports sociaux de production autour desquels se structurerait la formation sociale, l'argumentation développée jusqu'ici tendrait à répondre par l'affirmative. Ce type de réponse renvoie, comme à sa nécessité, à la question du travail, de la production, de l'économique au sens large.

Tout d'abord, le travail, comme appropriation rationnelle de la nature et comme valeur sociale, est le contradictoire "refoulé" de la rente ; il en est, pour reprendre l'expression même du Capital, l'extérieur. Dès lors que "les conditions du travail créateur de la valeur d'échange, les déterminations sociales du travail, le mode spécifique de la socialité" (Marx, Karl, Oeuvres, Economie I, La Pleïade, Paris, 1977, p. 282) sont subsumés sous un rapport social qui développe, par "nature", une logique autre que celle sur laquelle repose le travail, le productivisme (en oeuvre dans les sociétés paradigmes) est systématiquement mis sous tutelle bureaucratique, cassé dans sa tendance à réagréger la société, et à lui donner une configuration moderne.

– Ensuite, vue de l'intérieur des espaces productifs, la gestion des collectifs de travail n'est pas taylorienne, encore moins fordiste (Chikhi, Saïd, Cahiers du CREA, n° 4, 1984, pp. 5-35) ; elle ne peut l'être ; tout au plus sera-t-elle une gestion de type statutaire (telle qu'elle court dans le SGT, réifiant des postes et fossilisant les carrières, empêchant la mobilité et la mobilisation productives. C'est qu'une gestion

"contractuelle" telle qu'en oeuvre dans les sociétés – paradigmes, poserait les collectifs ouvriers (la classe des producteurs) comme partenaires alors qu'ils ne peuvent être que des clients... ou des sujets.

– Enfin le salariat : salariat mou, quasi-salariat, salariat atténué, non-salariat, les expressions ne manquent pas pour caractériser et différencier ce rapport social donné pour fondamental. En bref, la répartition économique-monnaire de la rente a donné naissance à une société de salariés ; la gestion bureaucratique-institutionnelle de cette répartition nous interdit de parler d'une société salariale, c'est-à-dire dont la socialisation se serait faite à travers le salaire et sur la base de ce qu'il pouvait "autoriser" comme destins individuels et collectifs. D'un autre côté, les modes de mobilisation de la main-d'oeuvre – d'immobilisation – contrarient le processus d'intériorisation – d'introjection selon Marcuse – du travail comme valeur sociale ultime et, par conséquent, le processus de cristallisation de l'imaginaire collectif et de formulation d'un projet sociétal.

Il y a dès le départ, comme un "bougé", une inadéquation permanente entre la logique – la rationalité ? – de l'Etat-Institution et celle de l'Etat-Entrepreneur, le second apparaissant, malgré sa matérialité massive, comme une image fantasmée du premier ; et, comme simple "reflet" ou "point d'application" de la logique de l'Etat Institution, l'autre face de l'Etat, la face saint-simonienne, transformatrice de la configuration sociale d'ensemble ne peut être désormais que masques et leurres, faisant croire à l'existence – comme logique dominante – de la logique productive.

1. 4. Rente et populisme développementaliste : légitimation (s) et légitimité (s)

Toutes les analyses du système idéologique d'ensemble de l'Etat national l'ont qualifié de populiste, mettant ainsi en rapport l'histoire du mouvement politique moderne, la structure sociale porteuse, les caractéristiques de la lutte anti-coloniale, le mode d'enracinement des "notables", "l'horizon de pensée" des dirigeants de la lutte de libération, l'économie des textes doctrinaux, la culture politique ambiante faite de répétitions et de refoulement etc... Je ne remettrai pas en cause ce type d'analyse ; tout au plus insisterai-je sur deux dimensions qui me semblent utiles au développement de l'argumentation.

Tout d'abord, à caractériser le contenu "civilisationnel" du populisme, je dirai qu'il n'est pas du type libéral – démocratique bien qu'il y ait eu instrumentalisation de notions bourgeoises telles que Nation, Souveraineté, Peuple, Etat de Droit, Libertés publiques etc... N'étant pas libéral démocratique, il n'est pas non plus socialiste-soviétique, centré donc sur l'idée de réaliser une société socialiste, sur le modèle économique soviétique, bien que là également l'on ait beaucoup emprunté ; je citerai pour mémoire, la planification, les idéologèmes marxistes, la prépondérance doctrinale du secteur public, – dont l'histoire est tout à fait différente – le discours sur le secteur privé etc... Quelques analyses récentes ont mis en relation segmentations politiques et sous-systèmes idéologiques

(bureaucratie/technocratie/petite bourgeoisie etc...), rapportant à chaque fraction de classe son discours propre. Ces points de vue méconnaissent à la fois le syncrétisme essentiel du populisme et sa fonction de langue hégémonique. Retenons pour l'instant l'idée d'un assemblage idéologique qui fera corps avec la rente, ou plus exactement, en exprimera l'équivocité constitutive.

La seconde dimension est plus en rapport avec nos préoccupations. Le populisme "réalisé" se soutient de la rente ; et, en tant qu'il signifie discours d'héritage, la rente – le mode étatique de sa gestion – en permet la prorogation, i.e la prorogation (sur fond de répression discursive) des conditions matérielles et symboliques de sa réception comme discours légitime, i.e. comme discours de la légitimité et de légitimation.

Tout comme la rente, qui est, fondamentalement ambiguë, le populisme comme système idéologique ne fonctionne qu'à l'équivocité. Il est incontestable que la rente^[4] a permis des réalisations positives – l'emploi, l'industrialisation, la généralisation de l'instruction, l'expansion de la consommation, elle a, en bref, permis la propagation d'un bien-être social relatif. Il est non moins évident qu'elle a "fossilisé" le mouvement historique, ou pour employer une métaphore plus appropriée, elle a congelé les contradictions, les empêchant d'être actives, de faire se moderniser la société, d'une façon authentique et non plus empruntée. Il est indéniable également que la "crise" de la rente est ressentie d'abord – et en dernière analyse aussi ? – au niveau politique - institutionnel, parce qu'il s'agit, pour l'avenir, à travers les nécessaires arbitrages dans la répartition, de redessiner la configuration des rapports Etat/Société ; en d'autres termes, la transformation profonde et pour une période durable, des modes de domination et de légitimation est l'enjeu des luttes sociales et le dilemme de l'Etat national.

2 - Pour une économie politique de la rente : consensus, répartition, statu-quo et légitimité

En quels termes ce dilemme est-il posé ? A se placer tout d'abord au niveau de l'ordre des justifications et des procédures de légitimation, l'on dira que le problème (pour le groupe social nodal) est le passage d'un consensus historiquement daté – avec ce qu'il charrie comme imaginaires et manipulations – à une légitimité qui trouverait dans ce consensus son fondement tout en s'en écartant.

Cela revêt une double signification. En premier lieu, un "délestage", un dégauchissage sont nécessaires. L'économie du système idéologique d'ensemble est retravaillé, retournée en quelques sorte ; sont ébarbés les segments pointus, romantiques ou radicaux, trop porteurs de l'égalitarisme plébein ; seront (ou le sont déjà) intensifiés les recours à des explications (à des justifications d'ordre rationnel) d'une stricte neutralité scientifique, relevant de l'économie du développement et du néo-marginalisme.

En second lieu, et le fait mérite d'être noté, la loi historique veut que, passé un stade d'évolution, "les légitimations se trouvent dévalorisées" ; dès lors, "ce n'est plus telle ou telle raison qui cesse de convaincre, mais c'est le type de raisons avancées qui est obsolète" (Habermas J., *Après-Marx*, Paris, Fayard, 1985, p. 260), ceci d'autant que les actions étatiques actuelles sur les collectifs ouvriers, sur l'espace social de reproduction, sur les échanges marchands et la sphère de circulation semblent cesser de redoubler – ou d'explicitier – l'imaginaire collectif d'héritage et le projet sociétal qui jusqu'alors, en a permis la condensation et la reconduction. Il y aurait donc, au fond, déclenchement d'un processus que Habermas (p. 256) appelle de "délégitimation", que le groupe social nodal rattraperait par une fermeture relative sur soi-même et l'accentuation de l'aspect hydraulique (au sens de Polanyi) des rapports Etat/Société.

Que pourrait signifier ce "rattrapage" de la délégitimation par la fermeture ? Au-delà de l'image du bouclage systématique des espaces sociaux encore autonomes, très lacunaires au demeurant, il s'agirait plutôt d'une transformation, de l'intérieur et dans des circonstances déterminées, de l'hégémonie de segments constitutifs du groupe social nodal – la "classe Etat" pour Elsenhans, Harmut (Cahiers du CREAD, n° 1, premier trimestre 1986) – accompagnée/conditionnée par la définition des rapports à la société, principalement aux collectifs des producteurs, et, plus largement, aux groupes sociaux à revenu fixe ; l'ensemble du processus conduirait à l'achèvement de la "révolution passive", telle que suggérée par A. Gramsci, c'est-à-dire la fin de la "transformation moléculaire", graduelle de la formation sociale et partant, des rapports dominants/dominés. Ces rapports, habités à la fois par la rente et un imaginaire consensuel d'héritage, modelés par des prises continues de pouvoirs, aussi bien matériels que symboliques ont abouti à des configurations sociologiques "inédites", dans lesquelles l'Etat se trouve avoir une base sociale (base d'appui base d'offensive) constamment "décalée". Et comme toute révolution passive [6], elle est révolution/restauration, pendant laquelle seule la thèse – l'Etat ? – développe toutes ses propres possibilités, au point de réussir à incorporer une partie de l'antithèse – la Société ? – pour ne pas se laisser, en somme, dépasser dans l'opposition dialectique" (ibid, p. 541).

2. 1. Révolution passive achevée et processus de délégation

Le dilemme mentionné plus haut – le passage d'un système de légitimité à l'autre – ne se rapporte pas seulement aux "raisons invoquées", grâce auxquelles "l'ordre politique est reconnu pour correct et juste" (Habermas, ibid, p. 250) ; le problème déborde largement cet ordre des raisons.

Il prend sa source matérielle dans la graduelle redéfinition de sa base sociale, liée au départ à une "prise d'hégémonie" à l'intérieur du groupe social nodal et donc à un changement dans les rapports de clientèle et de dépendance ; cette redéfinition est en rapport également avec la "logique" de développement du système lui-même, comme révolution/restauration, comme révolution passive. Il est évident que la

"congélation" des contradictions, l'accent mis sur l'aspect restauration du système de domination (au sens de conservation des privilèges et des statuts) ne sont pas sans relations avec la conjoncture mondiale et l'agressivité redoublée du capitalisme international. Je reviendrai sur ce point plus loin. Lorsque je dis que la redéfinition est liée à la logique du système, j'insiste par là sur le caractère ambigu et réversible de tout processus de transformation sociale qui ne soit pas assumée jusque dans ses contradictions les plus mortelles. Cela signifie aussi que le groupe social nodal, porte par sa propre rationalité, i.e la rationalité de son ordre politique, confronté qu'il est à des choix de développement et de société tels qu'ils lui sont imposés par l'urgence et l'importance des demandes sociales [7], tendra toujours à opter pour une privatisation de l'Etat.

Une telle formulation exige que l'on s'entende sur le sens que j'accorde à cette notion de privatisation. Il ne s'agit pas, du moins au plan principiel, de soumettre l'Etat à des intérêts privés, à des groupes privés, i.e à des groupes économique-corporatifs se déployant dans le seul espace de la société civile. Je pense que de telles relations de subordination n'ont jamais existé à l'état pur ; il y a toujours eu ambivalence de l'ordre politique, surtout quand ce dernier se soutient de la rente, c'est-à-dire de ressources qui sont en quelque sorte extérieures à la société civile bourgeoise, fondée sur l'exploitation du travail productif et l'échange d'équivalents. Ce que j'entends par privatisation serait ce processus auquel ont été confrontées les sociétés du Tiers-Monde, en Amérique Latine, après la fin de la seconde guerre mondiale. La fin des populismes de naguère (période 1930-1955) n'est pas sans rappeler celle des expériences de développement qu'ont tentées les pays anciennement colonisés. Cette ère s'est terminée par une réinsertion encore plus marquée – dans la division internationale du travail et l'ordre capitaliste mondial. Cette réinsertion, si elle a signifié fin du développementalisme populiste, a été surtout synonyme de résurgence ou de production nouvelle [8] de segments oligarchiques liés aux métropoles capitalistes, à la production de bourgeoisies intérieures dominées aux caractéristiques historico-culturelles très peu bourgeoises.

Il nous faut prendre la mesure des conséquences d'une telle évolution tendancielle. L'hypothèse de travail que je présente ici s'inscrit dans un débat, déjà ancien, sur les "formes de passage", "la modernisation", "la transition", "la voie nationale de développement des pays nouvellement indépendants", "les révolutions nationales et démocratiques" etc... Ces expressions ne se recouvrent pas, loin s'en faut. Elles indiquent, à leur façon, le cadre général des réflexions proposées ici à la discussion. Elles sont cependant toutes "organisées" en réseaux explicatifs contradictoire complémentaires ou franchement concurrents, par un problème point aveugle : celui des forces sociales chargées, par une lourde nécessité historique, de réaliser le socialisme, de moderniser la société, de la démocratiser, ou lui éviter la voie de développement capitaliste, dans le cadre et sous ces rapports de domination.

J'ai jusqu'à ce point, présenté, sous la forme de réseau hypothétique, l'esquisse d'une interprétation globale de ce qui se passe et se joue – sous le masque de l'incohérence et de l'irrationalité, ou hypothèse plus rigoureuse derrière l'image d'une période qui s'achève. Considérons que la "crise", telle qu'elle se donne à voir ou est donnée à voir, boucle cette période. Il ne s'agit pas pour moi d'en discuter les effets, qui sont réels ; ni les enjeux qui sont clairs. Il s'agirait plutôt de faire se recouvrir une période qui s'achève – la révolution passive – et l'investissement[9] symbolique d'une notion (la réalité de la crise est vieille d'au moins quinze ans) et son instrumentalisation discursive.

2. 2. Crise de la rente et impasses de la répartition : la fin du "populisme" comme révolution passive

Pour définir cette fois le populisme comme complexes de pratiques tournées vers le développement (et non pas seulement comme stratégie technico-économique contre le modèle de De Bernis le suggérait, ni comme système idéologique d'ensemble), je m'autorise d'une longue citation empruntée à F. H. Cardoso et E. Faletto[10] : "les nouveaux groupes dominants se manifestaient en faveur de la continuité de l'expansion économique nationale tournée vers le marché intérieur. Leur tendance "nationaliste" rendit possible l'incorporation des masses au système de production et, à des degrés divers au système politique. S'établirent ainsi des rapports qui expliqueraient le sens du "populisme développementiste", idéologie exprimant des intérêts contradictoires : expansion de la consommation/accélération des investissements dans l'industrie lourde ; participation de l'Etat au développement/renforcement du secteur industriel urbain privé. Le "populisme développementiste", au sein duquel coïncidaient des objectifs antagonistes, exprimait en fait la recherche d'un consensus social raisonnable et la volonté de légitimer le nouveau système de pouvoir basé sur un programme d'industrialisation offrant à tous des bénéfices" (pp. 140-141). Parmi les conditions de possibilité d'un tel programme, Cardoso et Faletto citent "la disponibilité de devises en quantité suffisante pour financer l'industrialisation, une certaine répartition de la rente de façon à permettre une intégration des masses au système" (ibid, p. 141).

L'expérience de développement tentée par l'Algérie depuis 1967 – la période 1962-1966 pouvant être considérée de ce point de vue comme celle de la cristallisation de ces groupes sociaux dominants, au delà même des antagonismes dont ils étaient à la fois les porteurs et les effets – pourrait bien rentrer dans le cadre général tracé par le long passage cité plus haut. La condition permissive d'un consensus social "raisonnable" (raisonnable au sens de cristalliser des mobiles réflexifs d'adhésion au système politique, même sous leur forme primaire) est sans conteste la rente pétrolière, à la fois source d'accumulation (les plans en sont l'expression technico-politique) et richesse "nationale" à répartir.

Je mettrai l'accent sur l'antagonisme contenu en germe entre les logiques "naturelles" portées par la rente source d'accumulation (c'est-

à-dire une logique qui vise à mettre fin à ses propres conditions de mise en oeuvre) et une rente-richesse à répartir.

L'histoire du mouvement de libération, ses caractéristiques "intellectuelles" et "non-intellectuelles" pourraient expliquer pourquoi la première logique s'est, sauf en de rares occasions, soumise à la seconde. Il me semble que les données sociales et culturelles, l'équilibre des forces sociales, le blocage entretenu de l'émergence d'une horizontalité productive, d'une société civile, ont contribué à faire privilégier, par le groupe social nodal, l'intégration par la rente richesse miraculeuse plutôt que la socialisation par le travail (même à base de rente investie). La rente a donc été sollicitée toutes les fois où il fallait soit dévier, soit reporter à plus tard les contradictions nées de sa gestion ambivalente.

Plus important à mon sens sera l'aspect intégration des masses par la rente. Là également la congruence quasi-parfaite entre programme politique de libération et ce complexe populiste développementiste est à mettre en exergue. Le système idéologique d'ensemble reste muet sur les contradictions qui le portent (propriété privée/socialisme, statut de la paysannerie pauvre/l'expansion du marché, statut de la femme/modernité etc...) et qui sont générées par la mise en oeuvre du modèle, ou, quand il les traite, les contourne sous forme de segments autonomes.

La crise de la rente-répartition signifierait, à terme, l'implosion de ce système idéologique justificatif. Au plan matériel, la crise pourrait signifier, un processus accéléré de marginalisation économique de larges couches de la population ; leur marginalisation politique est, quant à elle, déjà implicitement contenue dans le mode de gestion/répartition de la rente. C'est que, jusqu'à présent, l'intégration a emprunté des canaux multiples, l'informel, le travail en usine, le modèle de consommation, le business, le marché noir, l'allocation-touristique, la gratuité des soins, le soutien des prix, les détachements à l'étranger et les AIV, l'éducation et le sport de masse, etc... Cette évocation en vrac est faite sciemment, pour bien mettre en évidence les mécanismes, maîtrisés ou non, inattendus dans beaucoup de cas, de l'intégration par la rente-répartition.

A ce niveau, l'intégration est synonyme, pour le groupe social nodal et l'individu moyen de "formation de mobiles affectifs et réflexifs d'adhésion" au système social^[11]. Dans son essence, elle est contradictoire puisqu'elle est à la fois appartenance à une communauté à travers les bienfaits qu'elle dispense et distanciation/exclusion de la décision à l'origine de cette prestation. En d'autres termes, elle est une figure de la socialisation, mais dont le résultat est une "socialité d'anomie", en ce sens que les "règles du jeu" – comme celles qui lient (et opposent) les partenaires dans les économies productives – sont ici à la fois connues de tous et toujours à transgresser. L'ordre social n'est pas perçu comme ordre stable, s'imposant également à tous ; il a ceci de singulier qu'il est fermé et rigide et ouvert et gélatineux. Fermé/rigide parce que la répartition implique la centralité (conquise mais non pas donnée) ; ouvert/gélatineux parce que les champs du possible – les

possibilités de s'enrichir ou de s'élever dans la hiérarchie sociale – sont assez vastes (dois-je préciser que ces possibilités-là n'ont rien à voir avec le travail), pour peu que la transgression soit "efficace", i.e portée et couverte par un segment du groupe social nodal occupant une position forte dans la répartition des pouvoirs.

2. 3. Crise de la rente, crise de l'intégration sociale, socialité d'anomie

Que doit-on entendre par "socialité d'anomie" ? J'écarterais tout d'abord les connotations dépréciatives liées à la notion d'anomie, qui tirent leur principe d'un jugement de valeur. Il faut comprendre par socialité d'anomie une socialité non pas anormale, pathologique, malade (quoique beaucoup de traits pathologiques y soient en oeuvre) mais une socialité anormée, chaotique, incohérente, incapable de se traduire dans un projet sociétal, bref, pour reprendre l'expression de Godelier, incapable de "produire de la société" pour se reproduire ; incapable donc d'articuler des intérêts sociaux, de les nommer, d'en organiser l'expression et d'en réguler la libre confrontation.

A définir ce qui pose problème et qui est "d'anomie", c'est-à-dire la socialité, le caractère et la raison d'être d'une société "الاجتماعي الخلوي", je me référerai au passage de Marx déjà sollicité plus haut (point 1.3).

Dans la "critique de l'économie politique", ébauche de 1859 (traduction de Maurice Husson et Gilbert Badia, Paris, Ed. Sociales, 1966, p. 11), parlant des déterminations sociales du travail ou des déterminations du travail social (qui sont ici des expressions équivalentes), Marx explicite cette socialité (la socialité du travail et de ses déterminations) en en faisant une forme spécifique des rapports sociaux, la rattachant ainsi au mode de production et d'échange et, plus centralement, au procès historique d'abstraction du travail (dans l'échange) qui devient ainsi du travail nécessaire et abstrait (égal, social, général etc...) et, par conséquent, la norme de tous les travaux et le référent de la valeur-travail. Pour Marx, la société bourgeoise tire sa spécificité et fonde sa différence de ce qu'elle a fait du travail abstrait (et de l'échange d'équivalents) le fondement de son ordre social ; en bref, le travail est devenu une catégorie centrale, un concept nodal, un élément "constitutif" des "principes qui structurent la société, qui définissent respectivement l'intégration et les conflits sociaux, qui guident son développement et qui déterminent l'image que la société se fait d'elle-même et de son avenir" (Offe, Claus, "le travail comme catégorie de la sociologie", Temps Moderne, n° 466, mai 1985, pp. 2058-59). En raisonnant par analogie, l'on pourra dire que la forme spécifique des rapports sociaux – la "socialité" (traduction de l'expression : "forme spécifique des rapports sociaux" suggérée par Rubel, M, in Marx, Oeuvres Economie I, Paris, Collection la Pleïade, 1977, p. 282) – telle quelle ressort des éléments analytiques présentés jusqu'ici, est spécifiée (rendu spécifique) par la rente, considérée à l'instar du travail dans le MPC, comme rapport social nodal, comme élément constitutif des principes intégrateurs. Sera donc nodal le groupe social (le

concept de classe-Etat propose par Elsenhans me paraît trop extensif) dont elle sera le fondement matériel et lui seront donc subordonnés et situés à sa périphérie, les autres segments de la classe-Etat et la Société "incivile".

Elargissant davantage les possibilités explicatives du concept de socialité, je dirai que cette forme spécifique des rapports sociaux "rentiers" s'est subordonné les déterminations sociales du travail, a subsumé le processus historique d'abstraction (dans l'échange) du travail, empêchant par là même sa transformation en catégorie centrale, productrice de l'identité collective et individuelle ; en bref, la socialité à base rentière – telle qu'elle est instrumentalisée par le groupe social nodal – refoule constamment le moment de l'adéquation entre intérêts économique-corporatifs et intérêts politiques (sociétaux) des classes sociales.

En d'autres termes, le moment de la production de la société civile est inlassablement rebroussé ; de là l'archaïsation des rapports de domination (et des légitimations de ces rapports) observable dans les formations sociales où la répartition joue un rôle fondamental/fondateur ; de là également le recours à des idéologèmes archaïques à forte connotation religieuse, tels qu'ils courent dans les discours de tous les fondamentalismes^[12] (en Amérique Latine avec Péron ou Nasser en Egypte). Cependant, en ces moments de crise de la répartition à l'échelle du monde – qui semble aboutir à de nouvelles partitions nationales – qu'en sera-t-il de cette forme spécifique, de cette socialité d'anomie ? Le dilemme du groupe social nodal, dont j'ai essayé de définir les termes (voir le point 2 de cet article), considéré du point de vue de l'identité individuelle et collective, de la socialité, de "l'image que se fait la société d'elle même et de son avenir", sera attaqué par un autre biais.

J'ai indiqué plus haut que les conjonctures de crise obligent les Etats rentiers – les groupes sociaux nodaux – à une plus grande privatisation de l'Etat, au sens de formation de segments oligarchiques fortement réinsérés dans le marché mondial ; pour reprendre des analyses déjà anciennes, la crise de la répartition à l'échelle mondiale se répercute toujours sur le mode d'être des rapports de domination, internes et externes. Dans la plupart des cas étudiés – la bibliographie sur l'Amérique-Latine, l'Egypte, les socialismes africains est abondamment éloquent à cet égard – transnationalisation, respécialisation des systèmes productifs, privatisation, régression civilisationnelle, fermeture du système institutionnel sur lui-même ont été les issues de crise.

La transposition ici serait à priori abusive ; les pesanteurs, qui paraissaient négatives, sont encore assez lourdes ; cependant le degré de liquéfaction de la société est tel que ces pesanteurs érodées et laminées, viendront à disparaître, mais à quel prix ?

En d'autres termes, le coût social d'une reproduction éventuelle des conditions d'une économie rentière (les industries d'exportation par exemple peuvent jouer ce rôle dans le cadre d'une "Economie-Monde" ricardienne) est à évaluer. Toujours est-il qu'il sera le prix à payer pour

le groupe social nodal (et la société) soit pour son oligarchisation (l'oligarchisation de son segment porteur), soit pour sa transformation, contradictoire et active, en bourgeoisie d'Etat. Cette seconde solution me paraît bien compromise ; la première développerait un processus incontrôlable, parce que la situation ainsi créée sera inédite. Dans les deux cas de figure, la socialité d'anomie verra disparaître les causes qui l'ont fait naître et l'invention de soi-même sera peut-être possible.

Notes

[*] Chercheur associé au C.R.E.A.D.
Maître-Assistant à l'Institut des Sciences Politiques d'Alger.

[1] Le groupe social rentier – et l'État dont il contrôle l'appareil exportateur – est toujours amarré au mouvement des marchandises à l'échelle mondiale ; sa subordination à la loi de la valeur à l'échelle internationale est le prix de son insertion (le prix de la valorisation des produits primaires).

[2] Il faut distinguer entre les formations sociales rentières (à Etat rentier) et les formations sociales où seul un segment (la fraction agro-exportatrice ou les planteurs de café par ex.) tire un bénéfice de son contrôle sur un produit primaire.

[3] Qui est l'intitulé du chapitre 51 du Livre. III du Capital, 7e section consacrée aux "revenus et leurs sources", Ed. Sociales, ibid.

[4] Le concept de rente sera désormais utilisé ici pour signifier surtout le mode étatique de sa centralisation / appropriation / gestion / répartition. Il met immédiatement en rapport disponibilités financière, et répartition centralement régulée de ces disponibilités. Il sous-entend les politiques actives de développement du secteur exportateur et les caractéristiques du système productif.

[5] Indiqués plus haut par les notions de fermeture sur soi-même ou de bouclage systématique, ces prises de pouvoirs tendent toujours à une même fin, celle de dessaisir la société – dans de rares segments – des parcelles d'autonomie politico-sociale ; au plan "économique", la situation semble inversée, puisque l'initiative privée est encouragée, quelquefois contre le droit.

[6] Gramsci dans le texte, Ed. Sociales, 1977, Paris, pp. 540-541.

[7] Ces demandes sociales sont générées par le mode de gestion de la rente "première période", de là son aspect positif de productrice de bien-être collectif relatif. La Charte Nationale (1976) est à la fois son discours et son instance de légitimation. De plus, la gestion de la rente a fourni des mobiles d'adhésion au plan individuel,

transformant les consentements de chacun des individus de la société en consensus social et les enracinant dans une mémoire collective "travaillée", fantasmée ; elle a en outre aidé à la fabrication d'un égalitarisme plébeien "projeté".

[8] Résurgence et production nouvelle : les invariants historiques signalés plus haut – surtout ceux relatifs aux stratifications sociales précoloniales trouvent ici un point d'application. Le procès "public" de couches sociales privées tel que je l'ai suggéré dans des articles précédents (Cahiers du CREA, n° 1, 1984, Revue du CENEAP, n° 2, 1985), même s'il était circonscrit à l'analyse de la production historico-sociale d'une classe, ne perdait pas de vue le poids de ces invariants. L'un d'eux est que la "richesse" (l'enrichissement), depuis bien avant la colonisation, se constitue par l'intermédiation des appareils étatiques. Je renvoie sur ce point à toute la littérature sur la bourgeoisie citadine et ses rapports aux pouvoirs (travaux de Chentouf, T ; de Marouf, N ; de Gallisot René, etc...) Le second invariant est la préséance de l'appareil étatique comme espace d'accumulation (ou, plus prosaïquement d'appropriation) sur les espaces "privés". Procès public/procès privés, comme si les appareils étatiques et les segments sociaux qui en assurent le contrôle "s'externalisaient", se projetaient dans le domaine de la richesse et de l'enrichissement privés. Cette préséance de l'État, dans une formation sociale où "l'État est plus fort que la Société" (Wittfogel), est le corrélat d'une "propriété privée faible", qui a besoin de la protection de l'État pour se reproduire et enrichit en retour les couches sociales dont elle s'est assuré l'appui. Il est donc indéniable que l'articulation d'intérêts ne peut pas se faire sans se faire porter par ces invariants (qui ont pour noms la segmentarité, l'archaïsme, le fractionnement, le népotisme, etc...) et l'analyse est obligée de la prendre en charge comme elle se constitue, historiquement.

[9] L'investissement est à prendre sous deux sens : au sens d'investir une place forte ou, pour reprendre Freud, au sens d'investir le niveau de la conscience, pour le pervertir ; au sens également d'investir un capital pour en toucher les intérêts, plus tard.

[10] Cardoso, F, H et Faletto, E ; Dépendance et développement en Amérique Latine, Paris, PUF, 1978.

[11] Si j'ai mis le même plan le groupe social nodal et l'individu moyen (qui reste une abstraction commode) c'est pour montrer leur enracinement dans la même culture "civique" et la nature de leur horizon de pensée, qui reste tributaire du populisme fabriqué. Cette mise à niveau n'a pas de sens lorsque l'on passe à la prise de décision de la répartition ; ici la partition de la société apparaît de même que l'autonomie du groupe social nodal et la subordination de l'individu moyen. L'individu se sent, structurellement, "l'obligé" du groupe social nodal ou d'un de ses segments et par conséquent, le groupe social nodal se transforme en groupe "obligé" (Marx, le 18 Brumaire de L. N. Bonaparte, Ed. Sociales, Paris, 1963, pp. 113-114).

[12] Ces discours sont instrumentalisés ; ils ont pour fonction de refouler, de censurer d'autres choix de société. Je renvoie sur ce point à "la crise de la

démocratie dans le monde arabe", Centre d'Etudes de l'Unité Arabe, 1984, Beyrouth (en arabe) ; et au "discours arabe contemporain", de M. Abed EL Jabiri, Dar Et Taliaâ, Beyrouth, 1982 (en arabe).